

Appel à Cotisation SNIA

"On compte sur vous, comme vous comptez sur nous."



Etre infirmier(e)-anesthésiste ne se limite pas à l'obtention du diplôme d'état, mais suppose un engagement professionnel tout au long de son activité.

Il faut sans cesse affirmer son existence professionnelle tant au sein de son équipe de travail qu'au niveau de sa place dans le système de santé.

Rien n'est acquis définitivement et il est nécessaire de constamment réaffirmer sa spécificité.

Nous ne sommes pas nombreux, mais notre place incontournable ne doit jamais être oubliée. Il est donc nécessaire et indispensable de faire entendre notre voix de manière indépendante et au nom du plus grand nombre pour peser sur les décisions. De nombreux défis nous sont présentés et nous nous devons d'y répondre professionnellement. (Universitarisation des études, pratique avancée et profession intermédiaire, exercice partiel, défense de l'exclusivité de missions, ...)

Si le SNIA existe depuis 1951, c'est que certain(e)s y ont cru dès le départ et qu'aujourd'hui ses adhérent(e)s y croient toujours et pour certain(e)s depuis longtemps. Nous voulons tous que notre profession perdure et que les générations futures d'infirmiers puissent, tout comme nous, choisir cette profession.

Le SNIA c'est :

- l'interlocuteur spécifique qui porte la voix des IADE au Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP) et auprès des services ministériels,
- le représentant international des IADE au sein de l'International Federation of Nurse Anesthetists (IFNA),
- le représentant des IADE pour spécifier les orientations de leur formation continue auprès de de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC),
- un acteur du financement et du suivi de la ligne d'écoute et d'orientation pour les IADE en souffrance mis en place en partenariat avec le Collège Français d'Anesthésie Réanimation (CFAR) et sa commission SMART,
- un acteur du comité de suivi de la nouvelle formation (2012) auprès des ministères de la santé et de l'enseignement supérieur.
- la représentation des IADE au sein du Collège Infirmier Français (CIF)
- Un interlocuteur de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour rendre ses avis sur les éventuels protocoles de coopération qui impacteraient notre spécialité

Le SNIA n'existe que par ses adhérent(e)s, mais reste au service de toute la spécialité. Au SNIA, nous sommes toutes et tous infirmier(e)s-anesthésistes, que l'on soit simplement adhérent ou membre du conseil.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons encore, tout conseiller syndical est bénévole. C'est pour lui une activité parallèle supplémentaire car nous ne disposons pas de temps dégagé pour ces activités. Nous vous remercions toutes et tous, ancien(e)s et jeunes adhérent(e)s. La participation de chacun est utile à tous et la coopération entre les générations d'IADE est nécessaire à la profession. Aidez-nous à faire perdurer cet "outil" essentiel à la défense de notre filière ! Rejoignez-nous !



Pour renouveler votre adhésion ou adhérer de nouveau au SNIA allez sur le site et laissez vous guider

RAPPEL : 66% du montant de l'adhésion est déductible des impôts sur le revenu final !!

Adhères au SNIA RDV sur le site

En devenant adhérent(e) :

-Vous serez destinataires de nos bulletins d'informations et lettres d'actualité papier, ainsi que de la newsletter numérique.

-Vous aurez accès à des tarifs préférentiels sur votre assurance responsabilité civile professionnelle (A.I.A.S)

-Accès à l'espace adhérent sécurisé afin de suivre au plus près les concertations et les sujets du moment.

-Vous pourrez solliciter prioritairement le SNIA pour obtenir des informations et des conseils.

...

Pour information, voici la liste (non-exhaustive) des actions du SNIA en 2017 :

- [11 janvier 2017 Communiqué de presse Non à la déqualification de l'anesthésie](#)
- [Communiqué du SNIA en réponse aux dernières déclarations de la CFDT santé-sociaux](#)
- [Grève du 24 Janvier 2017](#)
- [Communiqué SNIA suite aux dernières négociations ministérielles](#)
- [8-2-2017 Appel de l'intersyndicale à poursuivre la mobilisation.](#)
- [Appel à la grève du 7 mars 2017 pour la filière IADE](#)
- [Le décret modifiant l'exercice professionnel IADE a été \(mal...\) publié !](#)
- Le SNIA a réagi en moins de 12h post publication pour faire corriger le décret.
- [Préavis de grève reconductible du 9 au 16 Mars 2017](#)
- [Le SNIA aux JEPJ 2017](#)
- [Rectificatif du décret et mesures statutaires imposées à l'issue du CSFPH du 16 Mars 2017](#)
- [Soutien à la Grève des Médecins Anesthésistes Réanimateurs du 31 mars 2017](#)
- [Lettre du SNIA à Madame Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé](#)
- [Mise à jour des grilles indiciaires 2017-2018 du nouveau corps des Infirmier\(e\)s-Anesthésistes de la Fonction Publique Hospitalière.](#)
- [Communiqué du 1er juillet 2017](#)
- [Le SNIA au congrès de la SFAR 2017](#)
- [Interpellations de septembre 2017](#)
- [Déclaration liminaire conjointe SNIA/CEEIADE au Haut Conseil des Professions Paramédicales du 2 octobre 2017](#)
- [Communiqué de presse : La déqualification rampante des SMUR continue ...](#)
- [Appel à la grève unitaire du 10 Octobre 2017](#)
- [Journée mondiale de l'anesthésie](#)
- [Communiqué Intersyndical FO - CGT UFMICT - SNIA](#)
- [Accès partiel: Le Collège Infirmier Français alerte sur la mise en péril de la population](#)

Soutenez le SNIA !